RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – Justice – Solidarité
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ET DE LA DECENTRALISATION

ONECI

CERTIFICAT DE RÉSIDENCE N°0068238

AUTORITE EMETTRICE

PREFECTURE : DUBREKA

COMMUNE DE : KHORIRA

Je soussigné(e), M./Mme FATOUMATA CAMARA

Chef(fe) du service de l'Etat civil et de l'identification de la commune susmentionnée, certifie que la personne ci-dessous réside effectivement dans ma localité indiquée.

A- INFORMATIONS PERSONNELLES DE L'INTERESSE (E)

NPI : 1 1 7 7 0 1 1 J I B K 0 1 4 0 1 9 0 1 0 1 4 0 1 3

PRENOMS : MAMADOU SALIOU

NOM : BALDE **NOM MARITAL** :(Facultatif) :

DATE DE NAISSANCE 01/01/1977 **LIEU DE NAISSANCE** TOUGUE

PROFESSION : ENSEIGNANT **SEXE :** Masculin ☒ Féminin ☐

SITUATION MATRIMONIALE : Célibataire ☐ Marié(e) ☒ Divorcé(e) ☐ Veuf (ve) ☐

B- FILIATION

PERE : THIERNO MAMADOU

MERE : RAMATA BALDE

C- INFORMATIONS RELATIVES AU DOMICILE

QUARTIER/DISTRICT : KHORIRA CENTRE **SECTEUR :** KHORIRA CENTRE

D- MOTIFS ET DATE DELIVRANCE :

Motif de délivrance : COMPLEMENT DE DOSSIERS

Date de délivrance : 23/05/2026 (Validité 3 mois à partir de la date de signature)

Le présent certificat est délivré à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit.

Signature et Cachet

CHEF(FE) SERVICE ÉTAT CIVIL ET IDENTIFICATION

RG- MATOTO
Officier Délégué de l'Etat-Civil
Commune Rurale de Khorira

629881095

SPECIAL ELECTIONS

Conformément aux articles 45 et 46 de la Loi L/2023/019/CNT du 25 octobre 2023, le certificat de résidence est individuel et n'est délivré qu'aux personnes inscrites au Registre National des Personnes Physiques (RNPP).